



**BASSEMBERG**  
COMITÉ DES FÊTES

# Printemps de Bassemberg

## COMITÉ DES FÊTES

MAIRIE  
1 IMPASSE DU GIESSEN  
67220 BASSEMBERG

Bassemberg, le 23 novembre 2018

**ÉDITION 2019  
NOUVEAUX HORAIRES**

Madame, Monsieur,

Lors de sa dernière édition, le Printemps de Bassemberg a cumulé tous les ingrédients d'un vif succès : météo exceptionnelle, décoration soignée, qualité des exposants et satisfaction des visiteurs.

Cette manifestation, qui s'inscrit dans la tendance des marchés artisanaux authentiques, est désormais devenue incontournable, en témoignent la fréquentation et l'ampleur grandissantes de celle-ci, dont nous ne pouvons que nous en féliciter.

Nos équipes, qui aiment à perpétuer la qualité de l'événement, s'attellent dès à présent aux travaux de décoration pour rendre l'édition 2019 toujours plus appréciée des visiteurs.

Celle-ci adopte de nouveaux horaires ; elle aura lieu

**samedi 4 mai 2019 de 15h à 20h  
et dimanche 5 mai 2019 de 10h à 18h**

Nous vous adressons ci-joint le formulaire d'inscription à nous retourner pour le 31 janvier 2019 au plus tard.

L'ensemble du Comité des Fêtes de Bassemberg vous présente ses meilleurs vœux pour 2019.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir lors de cette manifestation, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

### **Pour le Comité des Fêtes**

Emmanuel ESCHRICH  
Président  
Maire de Bassemberg

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE :**

M. Emmanuel ESCHRICH  
03 88 57 27 51 / 06 08 42 86 60 / veschrich@free.fr

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

ÉDITION 2019

Printemps  
de Bassemberg

Nom de l'exposant et coordonnées complètes

Nature du stand / Thème

Grandeur du stand / Nombre de mètres

Local à mettre à disposition :  Oui  Non

Stand extérieur monté par l'exposant :  Oui  Non

Besoin en électricité :  Oui  Non

Présence :  Samedi  Dimanche

		Nb mètres	Total (€)
<b>Stand simple</b>	Participation forfaitaire 10 € les 5 mètres linéaires par jour d'exposition		
<b>Stand avec électricité</b>	Participation forfaitaire 15 € les 5 mètres linéaires par jour d'exposition		

**Il est demandé aux exposants d'être présents 1h avant le début de la manifestation pour la mise en place et montage du stand.**

**Formulaire à renvoyer par courrier accompagné du règlement par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes de Bassemberg, à Comité des Fêtes - Mairie - 1 impasse du Giessen - 67220 BASSEMBERG**

UNE QUESTION ?

[comitedesfetes.bassemberg@gmail.com](mailto:comitedesfetes.bassemberg@gmail.com)